

CA du 21 Novembre 2019

Liste des actes proposés

	Nature de l'acte	Objet	Pièce
1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	approuve l'ordre du jour ci-dessous, du Conseil d'Administration : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport du Directeur et Ordonnateur ▪ Décision modificative n°2 au budget 2019 ▪ Budget primitif 2020 ▪ Actes relatifs à l'action éducative, actes budgétaires et autres actes (liste jointe) ▪ Autres questions diverses 	Liste des actes proposés au CA du 21 Novembre 2019
2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	adopte le rapport du Directeur de l'EPLEFPA	Rapport du Directeur
3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	approuve, après avis du Conseil Intérieur réuni le 18 Octobre 2019 à Le Quesnoy, la modification du calendrier des stages individuels professionnels 2019/20 délibéré le 26 juin 2019, par l'ajout d'une semaine de stage collectif pour la classe de 2de Pro Alimentation – Bio-industries – Laboratoire (ABIL) - Vente afin de répondre aux exigences de l'arrêté du 16 juillet 2019 (6 à 8 semaines de stages dont 5 semaines prises sur la scolarité)	
4	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	autorise le Directeur de l'EPLEFPA, à signer la Convention d'Objectifs et de Moyens tripartite mise en place entre la Région Hauts de France, la DRAAF des Hauts de France et l'EPLEFPA de DOUAI. Cette convention financière permet notamment de définir les conditions de transfert des réserves du Lycée d'Enseignement Général Professionnel Agricole (LEGTA) vers les centres exploitations agricoles de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de DOUAI.	Convention d'Objectifs et de Moyens
5	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	approuve la création d'un poste de technicien fromager supplémentaire sur l'Exploitation de Le Quesnoy, dans le cadre de la mise en œuvre du projet européen InterReg « BlueSter » ayant pour objet le « développement, le déploiement et le développement transfrontaliers de nouveaux produits de valorisation pour les entreprises d'élevage de Bleue Mixte », projet validé par le Conseil d'Administration de l'EPLEFPA du 27 novembre 2018 (délibération n° 3018-03-09)	
6	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	approuve le volet pédagogique du projet d'établissement : projets et les sorties pédagogiques, et les demandes de financements afférentes (Conseil Régional, DRAAF, Agence de l'Eau, Ministère de l'agriculture, autres financeurs,...) et autorise le Directeur à conclure les conventions relatives à ces projets	

7	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	autorise la programmation des voyages scolaires ci-après annexés pour l'année 2019-20 :	Fiches « Recensement des projets de voyages scolaires »
8	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	autorise le financement des voyages programmés selon les modalités ci-jointes :	Fiches « Financement des projets de voyages scolaires »
9	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	<p>donne délégation au Directeur de l'EPLFPA pour signer toute convention de services, de partenariat, d'accueil, de mise à disposition, dans le cadre de la gestion matérielle de l'établissement et de la mise en place de projets pédagogiques, culturels et de formations, relevant de conventions type ou de convention adhoc approuvées par le Conseil d'administration et approuve la liste des conventions ci-jointes mises en oeuvre au cours l'année 2019</p> <p>Tableau des conventions en cours et / ou à renouveler, conventions ci-après programmées pour 2019/2020</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ convention d'occupation précaire d'un logement de la cité Scolaire Eugène Thomas de Le Quesnoy au profit de la CPE du site de Le Quesnoy, à défaut de logement disponible sur le site du LEGTA de Le Quesnoy ▪ Convention de location d'un hébergement pour le logement de la Directrice d'exploitation du site de Le Quesnoy, à défaut de logement disponible sur le site; ▪ Convention d'accueil de formation continue par l'EPL de Raismes pour le CFPPA du NORD ▪ Convention de mise à disposition de locaux à destination du CFPPA du NORD par le GRETA du Grand Hainaut à Cambrai ▪ Convention de partenariat avec le GRETA du Grand Hainaut (site de Fourmies) pour la mise en place du CAP Jardinier Paysagiste sur le site de Sains du Nord ▪ Convention de mise en place du paiement en ligne des recettes publiques TIPI ▪ Convention de partenariat avec les EPLFPA du Pas de Calais et des Flandres pour la mise en place des jurys de validation du dispositif «différent et compétent» ▪ Convention de partenariat EPLFPA – LEROY MERLIN ▪ Convention de partenariat - espace test à Sains du Nord ▪ Contrat élevage – avenir ▪ Convention de groupement d'achats en produits alimentaire AB ▪ Contrats de locations – maintenance - garantie avec option achat de deux tracteurs et un matériel d'entretien des terrains d'espaces verts (stabilisés) – matériels pour l'exploitation de Douai et la chaire Aménagements paysagers ▪ Convention de médiation Avocat – Dossier litige TA ▪ Convention d'accueil Rucher école 	Conventions
10	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	<p>autorise le Directeur de l'EPLFPA à compléter le formulaire d'adhésion aux dispositifs d'action sociale interministérielle afin de permettre aux agents contractuels de droit public sur budget de bénéficier des prestations sociales interministérielles (PSI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dispositifs individuels : chèque-vacances, CESU – garde d'enfants 0-6 ans, aide à l'installation des personnels de l'Etat ▪ dispositifs collectifs : dispositif de réservations interministérielles de places en crèches, .. 	
11	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	<p>approuve le cadre d'emploi des personnels du CFPPA-UFA du Nord, ci-après annexé.</p> <p>Ce cadre d'emploi a été négocié avec les représentants des personnels du CFPPA-UFA et a reçu l'avis favorable du Conseil de Centre le 5 novembre 2019.</p>	
12	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	donne délégation au Directeur de l'EPLFPA pour ester en justice et accepter ou refuser les dons et legs au profit de l'établissement	

	financier																																																																																																																																																										
13	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	<p>approuve les admissions en non-valeurs suivantes :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>EXERCICE</th> <th>N° TITRE</th> <th>DATE DE PRISE</th> <th>OBJET DE LA CREANCE EN CHARGE</th> <th>CENTRE</th> <th>MONTANT A PAYER</th> <th>MONTANT PAYE</th> <th>IMPAYE</th> <th>MOTIF DE NON VALEUR</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2014</td> <td>436</td> <td>11/04/2014</td> <td>FRAIS DE PENSION</td> <td>01</td> <td>247,77</td> <td>0,00</td> <td>247,77</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>578</td> <td>10/04/2014</td> <td>FRAIS DE DEMI-PENSION</td> <td>01</td> <td>158,00</td> <td>0,00</td> <td>158,00</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>728</td> <td>06/05/2014</td> <td>FRAIS D'INTERNAT ET DE REPAS</td> <td>01</td> <td>285,19</td> <td>6,17</td> <td>279,02</td> <td>SURENDETTEMENT</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>1723</td> <td>11/07/2014</td> <td>FRAIS DE DEMI-PENSION</td> <td>01</td> <td>68,22</td> <td>0,00</td> <td>68,22</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2114</td> <td>10/10/2014</td> <td>HEBERGEMENT JEUNES RUSSES</td> <td></td> <td>600,00</td> <td>0,00</td> <td>600,00</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2115</td> <td>10/10/2014</td> <td>HEBERGEMENT PLUS PETITS DEJEUNERS</td> <td></td> <td>682,50</td> <td>0,00</td> <td>682,50</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2304</td> <td>07/11/2014</td> <td>TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES</td> <td>01</td> <td>93,00</td> <td>0,00</td> <td>93,00</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2324</td> <td>07/11/2014</td> <td>TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES</td> <td>01</td> <td>40,00</td> <td>0,00</td> <td>40,00</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2457</td> <td>21/11/2014</td> <td>TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES</td> <td>01</td> <td>40,00</td> <td>0,00</td> <td>40,00</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2746</td> <td>10/12/2014</td> <td>FRAIS DE DEMI-PENSION</td> <td>01</td> <td>64,43</td> <td>0,00</td> <td>64,43</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2747</td> <td>10/12/2014</td> <td>FRAIS DE PENSION</td> <td>01</td> <td>345,23</td> <td>0,00</td> <td>345,23</td> <td>SURENDETTEMENT</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2834</td> <td>16/12/2014</td> <td>FRAIS DE PENSION</td> <td>01</td> <td>65,12</td> <td>0,00</td> <td>65,12</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2889</td> <td>17/12/2014</td> <td>FRAIS DE DEMI-PENSION</td> <td>01</td> <td>103,44</td> <td>0,00</td> <td>103,44</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2932</td> <td>17/12/2014</td> <td>FRAIS DE FOURNITURES</td> <td>01</td> <td>80,00</td> <td>0,00</td> <td>80,00</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>2950</td> <td>17/12/2014</td> <td>FRAIS DE PENSION</td> <td>01</td> <td>669,85</td> <td>400,00</td> <td>269,85</td> <td>POURSUITES SANS EFFET</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td>3 542,75</td> <td>406,17</td> <td>3 136,58</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	EXERCICE	N° TITRE	DATE DE PRISE	OBJET DE LA CREANCE EN CHARGE	CENTRE	MONTANT A PAYER	MONTANT PAYE	IMPAYE	MOTIF DE NON VALEUR	2014	436	11/04/2014	FRAIS DE PENSION	01	247,77	0,00	247,77	POURSUITES SANS EFFET	2014	578	10/04/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	158,00	0,00	158,00	POURSUITES SANS EFFET	2014	728	06/05/2014	FRAIS D'INTERNAT ET DE REPAS	01	285,19	6,17	279,02	SURENDETTEMENT	2014	1723	11/07/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	68,22	0,00	68,22	POURSUITES SANS EFFET	2014	2114	10/10/2014	HEBERGEMENT JEUNES RUSSES		600,00	0,00	600,00	POURSUITES SANS EFFET	2014	2115	10/10/2014	HEBERGEMENT PLUS PETITS DEJEUNERS		682,50	0,00	682,50	POURSUITES SANS EFFET	2014	2304	07/11/2014	TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES	01	93,00	0,00	93,00	POURSUITES SANS EFFET	2014	2324	07/11/2014	TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES	01	40,00	0,00	40,00	POURSUITES SANS EFFET	2014	2457	21/11/2014	TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES	01	40,00	0,00	40,00	POURSUITES SANS EFFET	2014	2746	10/12/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	64,43	0,00	64,43	POURSUITES SANS EFFET	2014	2747	10/12/2014	FRAIS DE PENSION	01	345,23	0,00	345,23	SURENDETTEMENT	2014	2834	16/12/2014	FRAIS DE PENSION	01	65,12	0,00	65,12	POURSUITES SANS EFFET	2014	2889	17/12/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	103,44	0,00	103,44	POURSUITES SANS EFFET	2014	2932	17/12/2014	FRAIS DE FOURNITURES	01	80,00	0,00	80,00	POURSUITES SANS EFFET	2014	2950	17/12/2014	FRAIS DE PENSION	01	669,85	400,00	269,85	POURSUITES SANS EFFET						3 542,75	406,17	3 136,58	
EXERCICE	N° TITRE	DATE DE PRISE	OBJET DE LA CREANCE EN CHARGE	CENTRE	MONTANT A PAYER	MONTANT PAYE	IMPAYE	MOTIF DE NON VALEUR																																																																																																																																																			
2014	436	11/04/2014	FRAIS DE PENSION	01	247,77	0,00	247,77	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	578	10/04/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	158,00	0,00	158,00	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	728	06/05/2014	FRAIS D'INTERNAT ET DE REPAS	01	285,19	6,17	279,02	SURENDETTEMENT																																																																																																																																																			
2014	1723	11/07/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	68,22	0,00	68,22	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2114	10/10/2014	HEBERGEMENT JEUNES RUSSES		600,00	0,00	600,00	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2115	10/10/2014	HEBERGEMENT PLUS PETITS DEJEUNERS		682,50	0,00	682,50	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2304	07/11/2014	TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES	01	93,00	0,00	93,00	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2324	07/11/2014	TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES	01	40,00	0,00	40,00	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2457	21/11/2014	TENUE DE TRAVAUX PRATIQUES	01	40,00	0,00	40,00	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2746	10/12/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	64,43	0,00	64,43	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2747	10/12/2014	FRAIS DE PENSION	01	345,23	0,00	345,23	SURENDETTEMENT																																																																																																																																																			
2014	2834	16/12/2014	FRAIS DE PENSION	01	65,12	0,00	65,12	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2889	17/12/2014	FRAIS DE DEMI-PENSION	01	103,44	0,00	103,44	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2932	17/12/2014	FRAIS DE FOURNITURES	01	80,00	0,00	80,00	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
2014	2950	17/12/2014	FRAIS DE PENSION	01	669,85	400,00	269,85	POURSUITES SANS EFFET																																																																																																																																																			
					3 542,75	406,17	3 136,58																																																																																																																																																				
14	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	<p>approuve, après avis favorable du Conseil de Centre, réuni le 5 novembre 2019 à Douai, les modalités ci-dessous de revalorisation salariale des personnels CFPPA-UFA</p>																																																																																																																																																									

		SITE	Catégorie	NUMERO poste	ANCIEN INDICE BRUT	NOUVEL INDICE BRUT	DATE	
		DOUAI	FOR	CFA DO F LET 01		450	14/03/2019	
		DOUAI	ADM	CFA DO ADM 03		450	01/01/2019	
		DOUAI	ADM	CFA DO ADM 02		542	01/11/19	
		LE QUESNOY	FOR	CFA LQ F SCE 02		450	01/03/2019	
		LE QUESNOY	FOR	CFA LQ F AAH 01		558	01/01/2019	
		SAINS DU NORD	FOR	CFA SDN F AAH 01		423	14/04/2019	
		SAINS DU NORD	FOR	CFA SDN F SCE 04		395	12/04/2019	
		DOUAI	FOR	CFPPA DO F AAH 01		480	01/01/2020	
		DOUAI	FOR	CFPPA DO F AE 01		480	01/01/2020	
		DOUAI	FOR	CFPPA DO F SC 01		749	01/01/2020	
		DOUAI	FOR	CFPPA DO F AA 01		510	01/01/2020	
		LE QUESNOY	FOR	CFPPA LQ F AAH 01		423	01/01/2020	
		DOUAI	FOR	CFPPA RA F RP 01		539	01/01/2020	
		LE QUESNOY	ADM	CFPPA LQ ADM 01		485	01/01/2020	
15	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	approuve l'ouverture de l'activité de maraîchage biologique sur la ferme du Défriché en appui aux formations adultes CAPA MA Maraîchage et autorise la vente de produits maraîchers suivant les prix et pratiques de la profession						
16	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	approuve la Décision Modificative n°2 au budget 2019 ci-après annexée :						Tableau récapitulatif DM2 2019
17	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	arrête, les nouveaux prix et tarifs de location et frais divers, au 1er Janvier 2020, ci-après annexés :						
18	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes 	approuve le Budget primitif 2020 ci-après annexé :						Tableau récapitulatif Budget primitif

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Budgétaire ou financier 		2020
19	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action éducative ○ Autres actes ○ Budgétaire ou financier 	<p>autorise, de manière exceptionnelle, et jusqu'au 31 décembre 2020, le directeur de l'EPLEFPA de Douai, à recourir à l'ouverture d'une ligne de trésorerie, ou d'un emprunt à court terme en cas de difficulté passagère de cette dernière, selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en concurrence de plusieurs établissements bancaires ▪ montant maximal de 600.000 €, avec possibilité de rembourser par anticipation, sans frais ▪ taux annuel variable en fonction des taux en vigueur au moment de la souscription 	